

# Projet associatif 2021-2024

*Approuvé à l'unanimité en Assemblée Générale, le 26 février 2021*







• C<sup>IE</sup> ROYALE COULEURS •

• PIRCOLINE •

• PEINTURES • LAQUES • EMAUX •



« Dans une société qui connaît des transformations nombreuses et rapides, à un moment où la question de la fragilité de leur modèle économique se pose de manière aiguë, les associations ont besoin de davantage d'intelligence stratégique pour anticiper et pour être convaincantes vis-à-vis de leurs partenaires. »

– M. Yannick Blanc, ex-président de la FONDA (novembre 2014)

**Le projet associatif exprime les ambitions de notre association et définit le cadre du plan de développement qui sera mis en place entre 2021 et 2024, en déterminant l'avenir du canoë-kayak au niveau local.**

Le développement est ici entendu au sens de l'orientation que, nous, les dirigeants de Périgueux Canoë-Kayak, souhaitons donner à notre club. Il ne s'agit pas systématiquement d'une augmentation de l'activité, du nombre de licenciés ou du nombre de salariés de l'association, mais de **la recherche de la qualité et de la durabilité des actions menées**, dans une démarche de :

- ✓ **Déclinaison du Projet Sportif Fédéral (PSF)**
- ✓ **Développement d'activités territoriales au service du projet associatif**
- ✓ **Mobilisation des acteurs bénévoles et salariés autour des pratiquants**
- ✓ **Organisation efficace, moderne de la structure**

Ces quatre éléments sont constitutifs d'une démarche de professionnalisation de notre association sportive.

# Les points-clés de notre travail



## 1 CONSTRUIRE UN PROJET ASSOCIATIF DANS LA DURÉE

La construction de notre projet comprend notamment un **diagnostic interne et externe à la structure**, la définition des **grands objectifs de développement** et l'élaboration d'un **plan d'action** adapté à ceux-ci.

## 2 ÉLABORER UN PROJET PAR TOUS ET POUR TOUS

**Notre projet se veut collectif**, en impliquant dans son élaboration tous les dirigeants, salariés, bénévoles, entraîneurs / éducateurs, ainsi que toute personne souhaitant s'investir dans le développement du club. Il est partagé auprès de tous les adhérents, des parents, des collectivités locales, des partenaires privés et des organes déconcentrés des fédérations (le CRCK et le CDCK principalement).

## 3 DONNER UN CADRE DE DÉVELOPPEMENT À LA STRUCTURE

Le projet associatif **donne du sens aux différentes actions du club**. Il permet à tous les acteurs précédemment cités de comprendre les différents objectifs définis. Le projet associatif est un **gage de sérieux, de professionnalisme et de gestion rigoureuse**. Il rassure les adhérents et facilite le recrutement de nouveaux licenciés. La réflexion collective autour du projet permet aussi de recruter et mobiliser les bénévoles. Il est aussi un atout pour séduire nos sponsors et nos mécènes, et nous démarque ainsi d'autres associations.

# Le mot du président



## Un projet commun

**Continuons de porter ensemble les valeurs de notre sport**

Cela ne vous aura pas échappé : le monde est en perpétuelle évolution. Il change même très vite, ce qui exige à la fois de la clairvoyance, de l'audace et de la flexibilité. En tant qu'acteur local, nous avons aussi **la responsabilité d'agir à notre échelle pour apporter des solutions aux défis sportifs, sociaux et économiques actuels.**

Aujourd'hui, la portée de notre mission associative dépasse la simple saison sportive en cours. Depuis une dizaine d'années maintenant, **nous entreprenons une transformation profonde de notre organisation et de nos activités pour nous adapter aux enjeux de notre territoire et aux nouveaux modes de vie de chacun.**

Nous ouvrons la pratique du canoë-kayak aux Périgourdins en situation de handicap, aux habitants issus des quartiers prioritaires de la ville et aux jeunes écoliers scolarisés dans le département de la Dordogne. Nous diversifions les disciplines dispensées au club, en proposant aussi une initiation au kayak-polo et au stand-up paddle. Nous partageons le projet olympique de Manon Hostens depuis les Jeux Olympiques de la Jeunesse à Singapour. Nous accompagnons une rénovation progressive de la base nautique pour offrir des équipements modernes et qualitatifs à l'ensemble de nos adhérents. Nous relevons, chaque année, le défi qui consiste à dynamiser l'offre touristique locale, en proposant des visites guidées et des locations sur l'Isle pendant toute la période estivale. Nous tissons des partenariats innovants avec les collectivités locales, nos entreprises mécènes et d'autres associations pour mettre en commun nos expertises respectives.

En parallèle, **cela fait plus de soixante ans que nous continuons de prôner les valeurs du sport**, d'organiser la pratique du canoë-kayak sous toutes ses formes, de partager simplement le plaisir de naviguer seul ou en équipe, de sensibiliser à la protection des sites naturels qui nous entourent, de cultiver le caractère unique de nos jeunes talents et d'accompagner ces athlètes de haut niveau sur des lieux de compétitions nationales et internationales.

Ce **projet ambitieux et fédérateur** doit son contenu aux efforts conjugués des pratiquants, des salariés, des bénévoles et des jeunes en mission de Service Civique, qui s'investissent pleinement dans l'association et qui donnent véritablement du sens à nos actions. Merci à eux!

**Michel Cadet**

Président de Périgueux Canoë-Kayak

Médecin Fédéral National, Membre du Conseil Fédéral de la Fédération Française de Canoë-Kayak (FFCK)

# Fiche d'identité



## COORDONNEES DU SIEGE SOCIAL

Dénomination sociale : ALP GNP PERIGUEUX CANOË KAYAK

Date de création : 1985

Objet du club : Association sportive de Canoë Kayak

Adresse : Moulin de Sainte Claire

Code Postal : 24000

Ville : Périgueux

Téléphone fixe : 05.53.04.24.08

Téléphone mobile : 06.01.90.79.99

Mail : [perigueuxcanoe@wanadoo.fr](mailto:perigueuxcanoe@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.perigueuxcanoe.org](http://www.perigueuxcanoe.org)

## INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

N° d'affiliation à la FFCK : 24460 7 AQ 85 du 22 10 85

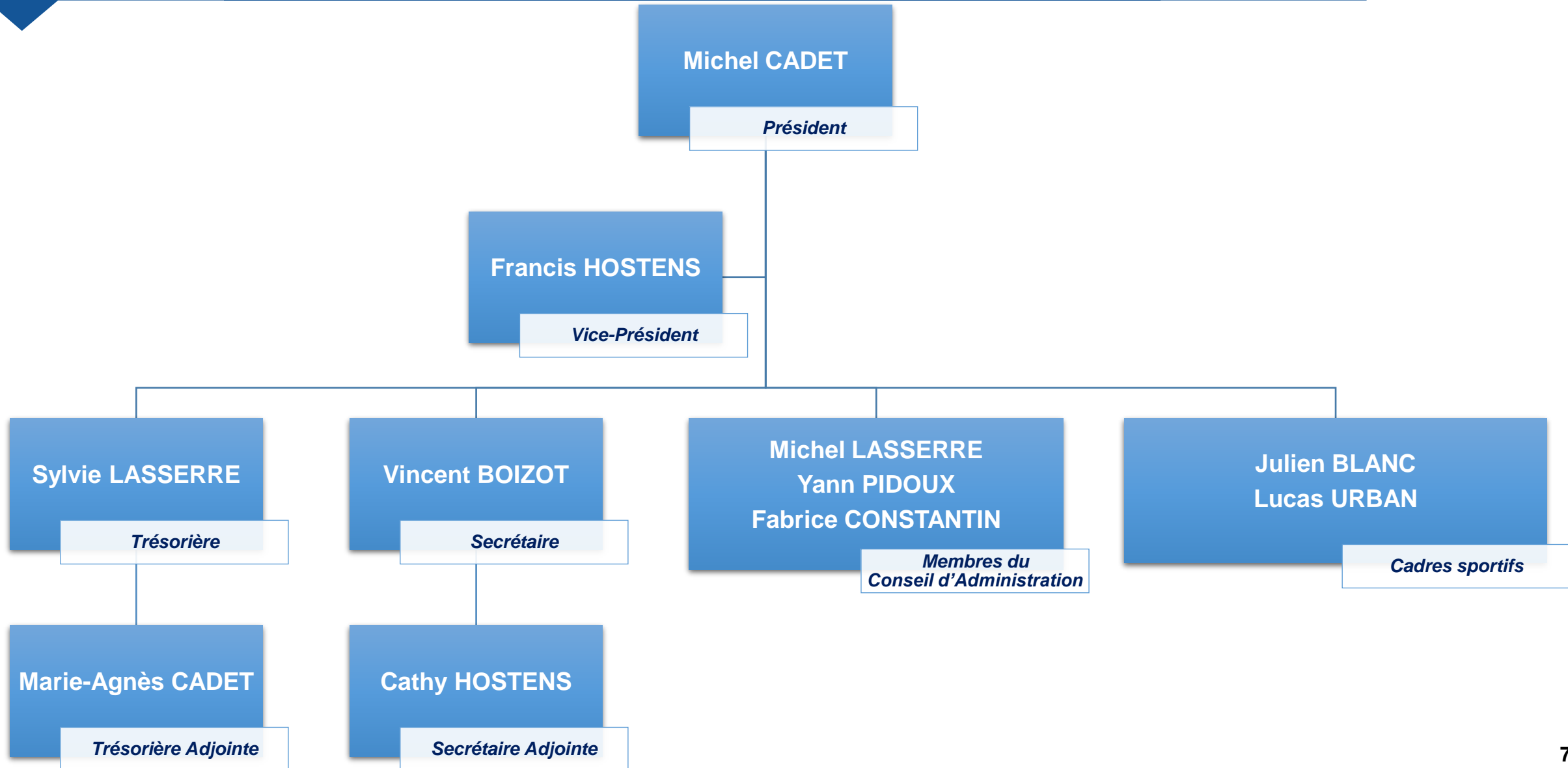
N° d'affiliation à la FFSA : 24/20

N° SIRET : 78170255000026

N° d'agrément Jeunesse et Sports : 218 du 12/09/1989

N° de déclaration en préfecture : W243000176

# Organigramme du bureau



# Notre mission

Nous organisons **la pratique du canoë-kayak sous toutes ses formes** (découverte, loisirs, compétitions), au travers de ses différentes disciplines. Notre club, par l'intermédiaire de ses cadres techniques, s'intéresse également à d'autres activités sportives contribuant à améliorer la pratique du canoë-kayak : course à pied, natation, escalade, course d'orientation, musculation, ski ou VTT.

## DESCENTE



C'est une course contre-la-montre, où il est primordial de bien choisir sa trajectoire en fonction des courants et des obstacles naturels.

## COURSE EN LIGNE



Le but est de franchir la ligne d'arrivée avant les autres. La zone de compétition est un plan d'eau calme sur lequel 9 adversaires sont en confrontation directe.

## KAYAK-POLO



Deux équipes de 5 joueurs se disputent un ballon sur un plan d'eau calme, avec aux extrémités un but suspendu de 2m au-dessus de l'eau.

## MARATHON



Entre chaque tour d'un circuit de 12 à 35 km, l'athlète quitte son bateau, court sur quelques centaines de mètres, puis embarque à nouveau.

## SLALOM



Le jeu consiste à parcourir le plus vite possible un parcours en eau vive d'environ 400 mètres, en respectant des passages matérialisés obligatoires.

## STAND-UP PADDLE



Cette pratique consiste à se propulser avec l'aide de la pagaie, en restant debout sur une planche. Le SUP est une activité de plus en plus populaire.



# Nos valeurs



**Respect** de l'autre, des règles du sport, de la nature



**Partage** du plaisir de naviguer, de réaliser une action commune



**Diversité** dans nos actions créatrices de lien, au service du sport, de la santé et de la collectivité



**Transmission** de l'esprit sportif et associatif, de valeurs d'ouverture, de tolérance et de solidarité



**Surpasserement de soi** pour se sentir engagé(e), s'épanouir et s'accomplir personnellement

## **1958-1985. Création du club**

Ce sont les débuts du canoë-kayak en Dordogne. A l'initiative d'Adolphe Tesnière, le **Groupe Nautique du Périgord (GNP)** voit le jour en 1958, à Périgueux. En 1963, le club présente déjà ses premiers athlètes sélectionnés aux Championnats du Monde. En 1969, dix-sept sportifs participent aux Championnats de France.

## **1985-2010. Fusion et installation au moulin de Sainte-Claire**

L'**Association Loisirs Périgord (ALP)** naît en 1985. Proposant le même type d'activités sur la ville, les deux associations fusionnent pour devenir l'ALP GNP, la structure actuelle. Le club déplace son siège au moulin de Sainte-Claire. Depuis cette date, le club est situé à proximité du centre-ville, sur la rive droite de l'Isle.

## **2010-2015. Descente et course en ligne : le tournant**

Le club s'était orienté vers le slalom pendant plusieurs années, au point de figurer parmi les 50 premiers clubs en France. En 2010, le club de Périgueux se tourne résolument vers deux nouvelles disciplines :

- La **descente de rivière**, où Périgueux est propulsé en Nationale 1 entre 2014 et 2017, dans le top 3 des clubs français, alors qu'il était classé auparavant à la 200<sup>e</sup> place sept ans auparavant ;
- La **course en ligne**, où Périgueux termine en Nationale 3 (65<sup>e</sup> place).

Périgueux regroupe 160 à 224 licenciés tous les ans, avec de plus en plus de pratiquants en école de pagaie et d'athlètes de haut niveau et des sportifs en Pôle Espoir, Pôle France et Liste Ministérielle.

En 2014, **le club soutient l'arrivée du Tour de France à Périgueux.**

# Un club de plus en plus dynamique et performant

En 2015, le club compte quatre **athlètes sélectionnés en Équipe de France**. Le Sentier Nautique *D'une Rive à l'Autre* est inauguré. Les rabaskas Vesunna I et II sont construits pour l'occasion. Ce même été, les athlètes se distinguent aux Championnats du Monde, ramenant titres et médailles.

Depuis 2015, plusieurs projets se succèdent pour dynamiser le club. Périgueux Canoë-Kayak participe notamment au **Marathon Dordogne-Périgord Canoë-Kayak** à Castelnaud. En 2016, le club adhère à la FFSA et co-organise les **Championnats de France de Sport Adapté** à Périgueux. En collaboration avec la CAMI, le club fait participer 11 personnes atteintes d'un cancer à l'édition 2016 du **Défi Vogalonga**, organisé à Venise.

Cette même année, Manon Hostens est la 1<sup>ère</sup> athlète du club à représenter la France aux **Jeux Olympiques de Rio**, où elle termine à la 12<sup>e</sup> place en K4. Après avoir porté les couleurs de son pays aux JOJ 2010 à Singapour, elle est la 1<sup>ère</sup> kayakiste en Dordogne à atteindre ce niveau de compétition.

Pour offrir des équipements sportifs modernes, le maire de Périgueux, Antoine Audi, inaugure en 2017 la fin des travaux de rénovation de la base nautique, symboliquement renommée « Ado et Mad Tasnière ».

En 2018, Périgueux Canoë-Kayak renouvelle l'expérience du Défi Vogalonga et ouvre une section de kayak-polo. **Aujourd'hui, le club compte 657 licenciés et possède un grand palmarès à son actif.**





# Un accompagnement de qualité



Le club détient le label **École Française de Canoë-Kayak** (EFCK), qui valorise les structures qui ont atteint un **haut niveau de qualité**, tel que défini dans le cahier des charges de la FFCK. Parmi les principaux éléments de la labellisation, la méthode d'enseignement et d'apprentissage **Pagaies Couleurs**, portée par **deux cadres diplômés Brevet d'État**, permet notamment aux jeunes pratiquants de Périgueux de certifier leur progression par un diplôme.



Depuis 2014, Périgueux Canoë-Kayak obtient la « **Mention Performance Sportive** », qui est attribuée aux structures proposant un parcours de l'excellence sportive de niveau 1 (PES 1). Le club a pour objectif de **susciter des vocations** et inciter de jeunes athlètes à pratiquer en compétition pour **atteindre de hauts niveaux de performance** et **les faire devenir les champions de demain**.

# Des équipements modernes sur 800 m<sup>2</sup>

- **Bureau d'accueil**
- **Vestiaires** neufs séparés filles-garçons
- **Salle de réunion et de formation** (avec projecteur vidéo)
- **Toilettes** séparées (x3 + 1 accès PMR)
- **Cabines de douche** (x4)
- **Embarcations** aux normes de sécurité (+40 bateaux depuis 2016)
- **Pagaies, gilets et casques** aux normes de sécurité
- **Atelier de réparation**
- **Salle de musculation**
- **Places de parking** gratuites devant la base nautique
- **Deux véhicules de transport** et six remorques à bateaux



## **POINTS DE VIGILANCE**

Locaux construits sur une zone inondable (PPRI)  
Pour les PMR, pas d'accès à l'eau avec un ponton adapté  
Stockage matériel dans une zone humide



# Palmarès du club

Périgueux Canoë-Kayak participe activement aux rencontres prévues dans le calendrier sportif, en y envoyant notamment ses meilleurs athlètes en descente et course en ligne. Depuis 2010, le club a ainsi su se distinguer au **niveau national et international**.

Régulièrement récompensés par le mouvement olympique départemental, nos athlètes ont aussi su gagner le cœur des Périgourdins, avec **41 Éclats du Sport**, **6 Super Éclats** et **1 Coup de Cœur** en 2019.

			
<b>Championnats du Monde</b>	<b>15</b>	<b>11</b>	<b>7</b>
<b>Coupe du Monde</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>1</b>
<b>Championnats et Coupe d'Europe</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>13</b>
<b>Championnats de France</b>	<b>34</b>	<b>30</b>	<b>37</b>
<b>Championnats de France de Sport Adapté</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>3</b>
<b>Coupe de France</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	



# Nos athlètes de haut niveau

En 2020, c'est :

9

*athlètes au niveau national et international*

1

*athlète en Équipe de France*

2

*athlètes en Pôle France*

5

*athlètes en Liste Ministérielle*

1

*athlète en Élite Olympique*

# Nos ressources humaines

1

## Des adhérents

Total d'adhérents : 657 en 2019  
(170 en 2016)

Adhérents titulaires d'un diplôme :

- CQP : 2
- BAPAAT : 0
- BEES 1 : 4
- BEES 2 : 0
- BP JEPS CK : 2
- BP JEPS APT : 1
- DE JEPS : 0
- DES JEPS : 0

2

## Des salariés

Cadres techniques en CDI : 2  
Employés en CDD saisonnier : 6

3

## Des bénévoles

Dirigeants bénévoles : 9  
Bénévoles réguliers : 12  
Bénévoles ponctuels : 15

Professionnels accompagnateurs :

- Comptable : 1
- Médecin : 1
- Infirmière : 1
- Kinésithérapeute : 2
- Ostéopathe : 1

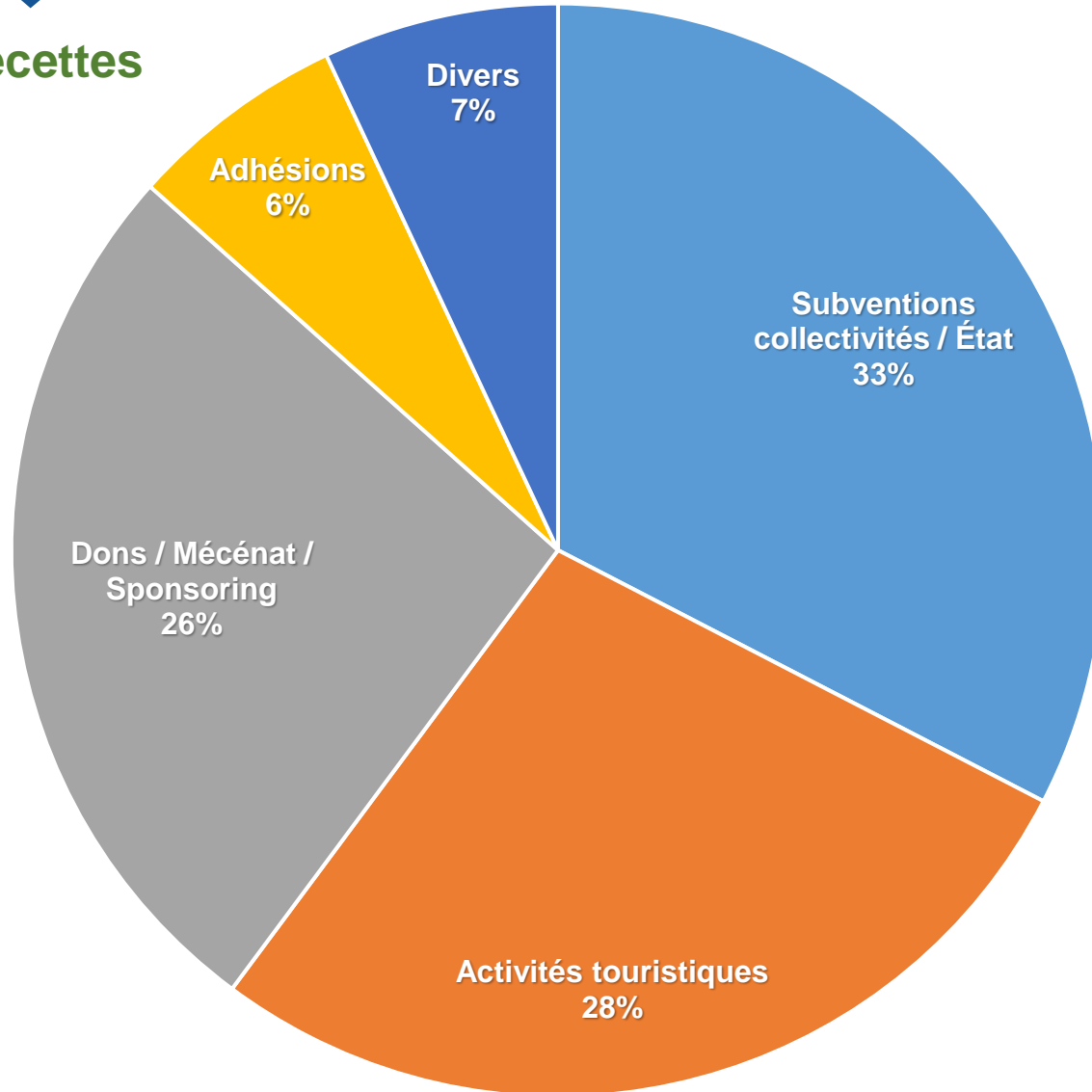
4

## Des volontaires

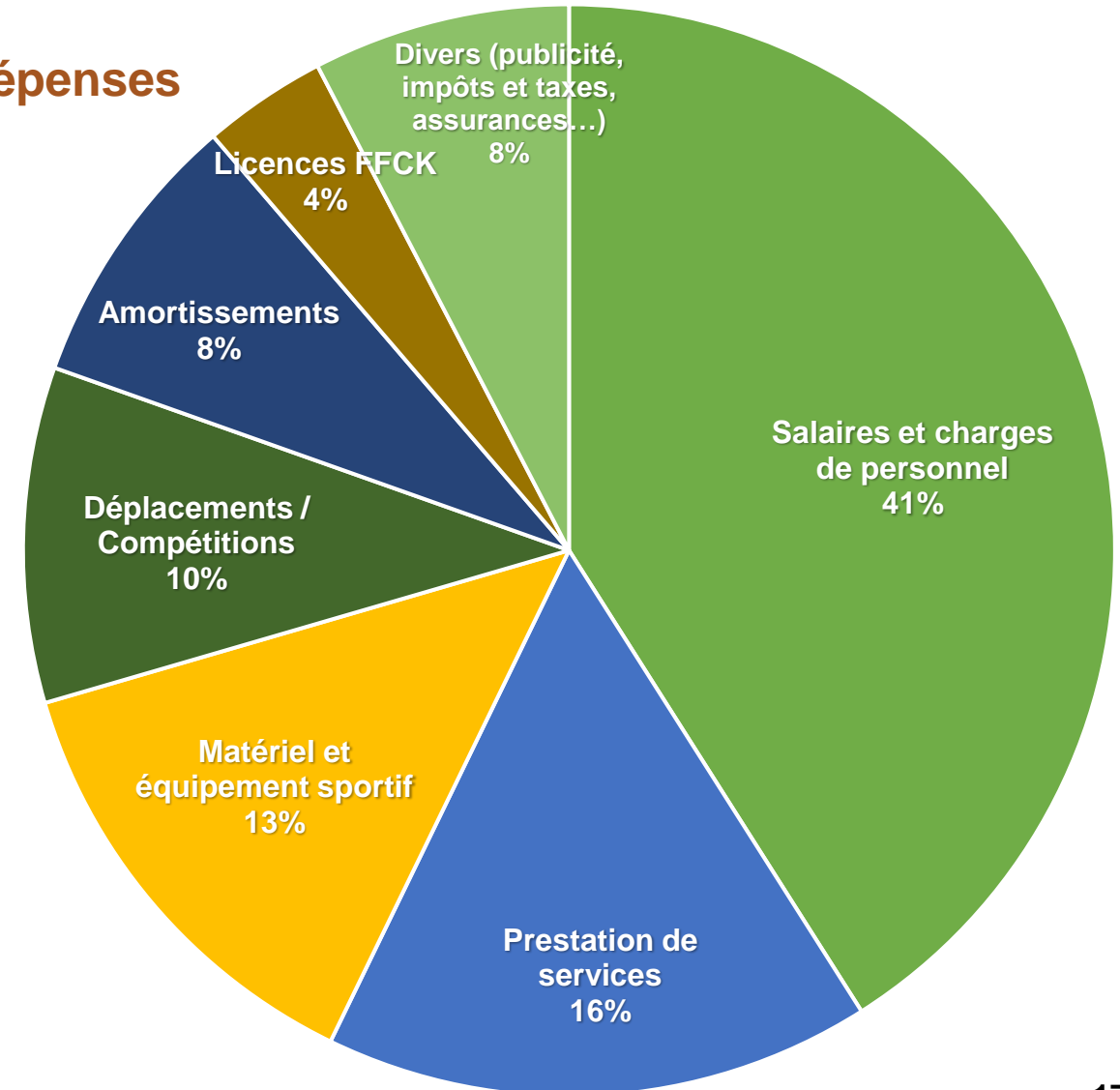
Missions de Service Civique : 4  
(durée de 6 mois)

# Répartition de notre budget associatif

## Recettes



## Dépenses





# Nos mécènes et sponsors

Nos partenaires **soutiennent fidèlement les manifestations et les actions menées par le club.**



Nos remerciements s'adressent également à **tous les particuliers qui ont apporté leurs contributions.**

# Presse : ils ont parlé de nous

Les résultats sportifs et les activités organisées par le club ont fait l'objet de nombreux articles et reportages à la télévision, à la radio et dans la presse écrite régionale et nationale.



**Consultez les revues de presse**

Cliquez sur le bouton interactif ou saisissez le lien URL suivant pour accéder à notre dossier 

[www.dropbox.com/sh/9w1kp2s7979mvfe/AACxwUi5Y05jcBe-VbjEkQ7Fa?dl=0](https://www.dropbox.com/sh/9w1kp2s7979mvfe/AACxwUi5Y05jcBe-VbjEkQ7Fa?dl=0)

# Nos partenaires institutionnels



Président du Conseil Régional : Alain ROUSSET  
Directrice des Sports, de la Vie Associative et de l'Égalité : Maritxu LATASTE  
Président du CROS : Philippe SAID  
Président du CRCK NA : Valentin GERVAIS  
Conseillers Techniques Sportifs (CTS) : Marianne AGULHON, Cyril LEBLOND, Thibaud DELAUNAY



Président du Conseil Départemental : Germinal PEIRO  
Vice-présidente chargée de la Jeunesse et des Sports : Christelle BOUCAUD  
Directeur des Sports et de la Jeunesse : Xavier SANCHEZ  
Président du CDOS : Claude GAILLARD  
Président du CDCK 24 : Philippe VALLAEYS



Président du Grand Périgueux : Jacques AUZOU  
Directeur Général des Services : Arnaud SORGE

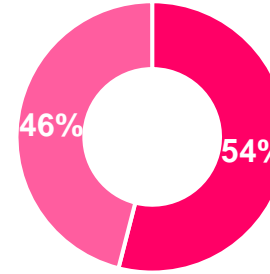


Maire de Périgueux : Delphine LABAILS  
Adjoint aux Sports : Paul MASO  
Conseiller délégué à l'Éducation, à la Culture et aux Sports : Rémi GUIMBAIL  
Conseillère déléguée à la Vie Associative et à la Vie des Quartiers : Marie CHERBERO  
Chef de service Sport et Santé : Youcef HANOU

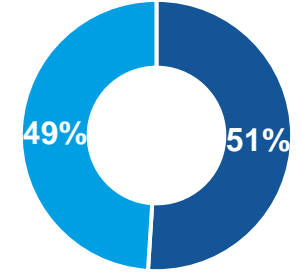
# La pratique du canoë-kayak en France

## Fédération Française de Canoë-Kayak (FFCK)

- 62 596 licenciés en septembre 2019 (57 749 licenciés en 2018)
- Dépassement des 60 000 licenciés : une première historique pour la fédération
- Belle augmentation prévue en 2020 et 2021
- Féminisation progressive des effectifs
  
- Label École Française de Canoë-Kayak (EFCK) : 77 clubs sur 709
- Mention « Performance Sportive » : 27 clubs sur 709



■ Créations de licences  
■ Renouvellement



■ Jeunes de 18 ans et moins  
■ Adultes

## Les enjeux économiques et sociétaux du canoë-kayak

- L'importance du sport dans l'éducation, l'intégration, la vie sociale et la santé
- La sensibilisation à la protection des sites naturels, la gestion équilibrée et durable de l'eau comme ressource indispensable
- Attrait touristique : 3 millions de pratiquants réguliers et occasionnels des sports de pagaie chaque année
- Direction Performance 2024 : politique fédérale orientée sur le très haut niveau et l'augmentation des moyens sur les disciplines olympiques



## Comité Régional de Canoë-Kayak de Nouvelle-Aquitaine (CRCK NA)

- 110 clubs et structures associées, 6 520 licenciés (+16% vs. 2018) – **le club de Périgueux représente 10% des effectifs régionaux**
- Des équipements adaptés pour accueillir des manifestations nationales et internationales :
  - 2017 : 2 Championnats du Monde, 5 compétitions de Nationale 1
  - 2018 : 3 Championnats de France, 1 compétition de Nationale 1
  - 2019 : 1 Coupe du Monde, 1 Championnat d'Europe

## L'Aquitaine, l'une des régions naturelles et sportives les plus dynamiques en France

- Près de 4000km de rivières navigables, 720km de littoral et de nombreux lacs
- Parcours touristiques emblématiques, bassins hydrographiques et espaces naturels protégés
- Diversité des pratiques (mer, eau vive, eau calme) et des disciplines proposées (slalom, course en ligne, para-canoë, descente, wave ski surfing, ocean racing va'a, kayak-polo, marathon, association avec le sport adapté)
- Terre de champions : 2 pôles Espoirs (Angoulême et Pau), 1 pôle France Élite (Pau)

# La pratique du canoë-kayak en Dordogne



## Comité Départemental de Canoë-Kayak (CDCK 24)

- 1 899 adhérents répartis sur 8 clubs affiliés (+40% vs. 2018) – **le club de Périgueux représente 35% des effectifs départementaux**
- Principaux sites de pratique : Isle, Dordogne, Dronne, Vézère, Corrèze, Avezère, Céou

## La Dordogne : première destination touristique française pour le canoë de loisir

- Premier département en termes de locations de bateaux
- 556 km de rivières navigables pour la pratique du canoë
- Priorité aux activités de plein air dans la stratégie de développement territorial
- 22% des touristes pratiquent des activités sportives au cours de leur séjour en Dordogne
- Le canoë perçue comme une activité d'évasion, de détente au cœur de la nature
- Un levier de motivation important chez les touristes dans le choix de leur destination
- Faible poids dans la dépense touristique globale mais participe significativement à l'attractivité du territoire

- **Le club s'interroge régulièrement sur son positionnement à l'égard des politiques conduites par les collectivités territoriales qui le soutiennent et lui apportent d'indispensables ressources financières et équipements.** L'association ne s'engage pas de manière partisane mais entend adapter son offre pour contribuer aux objectifs sportifs et touristiques.
- **Le club possède une bonne connaissance de la politique globale de la Ville de Périgueux et du Département. Il entretient de bonnes relations avec leurs représentants, le président de l'agglomération et les élus en charge des sports.**
- **La démarche de rapprochement à l'égard des collectivités s'appuie sur une méthodologie de qualité et est ancrée dans la durée.** Le club a élaboré un projet associatif tourné vers son territoire. Des entretiens réguliers avec les élus concernés permettent de s'assurer qu'il est toujours adapté et pertinent. Le club est toujours proactif en matière d'enjeux locaux : tourisme, éducation, insertion sociale, accessibilité au sport.

# BILAN. Un club qui contribue au développement du territoire

## Nos apports en matière d'animation du territoire

- ✓ **Animation d'une importante École de Pagaie** enfants et adultes dès la rentrée de septembre
- ✓ **Participation aux activités estivales** organisées par la Municipalité pour les enfants qui ne partent pas en vacances
- ✓ **Organisation des stages de découverte** durant l'été
- ✓ Participation à la Journée Voie Verte-Voie Bleue, à la Journée des Moulins et aux Journées de l'Environnement (nettoyage des rivières)
- ✓ Mise en place d'un partenariat entre la Municipalité, la FFCK et le club pour le **label national Sentier Nautique** : *D'une Rive à l'Autre*
- ✓ Organisation de descentes aux flambeaux en juillet et en août (3 rabaskas)
- ✓ Organisation de cocktails suivis de balades nautiques en juillet et en août, avec la Guinguette Barnabé et la Péniche
- ✓ **Location de bateaux et de stand up paddles : 2 200 touristes accueillis au club chaque année**
- ✓ Organisation de parcours nautiques pour des séminaires et des activités team-building à destination des entreprises du département
- ✓ Mise en place d'un partenariat privilégié avec les campings de l'agglomération
- ✓ Organisation d'une ou deux manifestations sportives annuelles sur l'Isle, sur le plan d'eau de Coursac ou de Rouffiac
- ✓ Participation à la promotion de Périgueux pour le Tour de France (éditions 2014 et 2017)
- ✓ Mise en place d'une terrasse éphémère en juillet et en août

## Nos apports en matière de sport scolaire et universitaire

- ✓ Entrée dans le cadre des APPN suggérée par le Ministère des Sports
- ✓ **Mise en place de nombreux dispositifs à destination des scolaires** : 5 établissements partenaires, 370 jeunes concernés en 2019
- ✓ Partenariat privilégié avec l'UFOLEP et la Ligue de l'Enseignement
- ✓ Accueil de scolaires ayant des troubles du comportement (ITEP Ailhaud Castelet)
- ✓ **Création d'une section « Sport Adapté »** avec une école de pagaie dédiée depuis 2016 et le label « Valides Handicapés » depuis 2018
- ✓ Participation à des challenges et des CDF universitaires



# BILAN. Un club qui contribue au développement du territoire



## Nos apports en matière de sport de compétition

- ✓ **Sélection et formation d'athlètes en devenir**
- ✓ **Préparation et accompagnement d'athlètes de haut niveau** (encadrement, recherche de subventions, sponsoring, bateau, matériel)
- ✓ Inscription de sportifs en listes ministérielles
- ✓ **Accession du club à des compétitions nationales et internationales**
- ✓ Valorisation des compétiteurs (campagnes de communication du club et de la Ville, retombées presse...)
- ✓ **Organisation de compétitions nationales sur l'Isle** (ex. Championnats de France de Sport Adapté en 2016)
- ✓ Formation de juges régionaux et nationaux (slalom, course en ligne, descente)

## Nos apports en matière d'éducation, de formation et d'emploi

- ✓ **Formations en interne à destination de nos cadres et de nos jeunes licenciés**
- ✓ **Augmentation progressif du nombre de cadres depuis 10 ans**
- ✓ **Recrutement de cadres supplémentaires en CDD pour les activités estivales** depuis 2016
- ✓ Formation à l'information culturelle type guide touristique pour les sentiers nautiques et les descentes aux flambeaux
- ✓ **Obtention d'agrément Service Civique**, valide depuis 2016 : 4 jeunes en mission SC chaque année

## Nos apports en matière de santé et de sécurité

- ✓ **Formation régulière aux gestes de premiers secours, à l'esquimautage et au lancer de corde**
- ✓ **Mise en place d'un Règlement Intérieur et d'une Charte de Qualité**, validés en AG en janvier 2015, réactualisés en janvier 2016
- ✓ **Réalisation de deux « Défis Vogalonga »** à destination de malades atteints de maladie chronique, en partenariat avec la CAMI et PEPS 24
- ✓ Organisation des **premières Rencontres Pagaie Santé** au niveau national en 2018 à Montignac-Lascaux

# BILAN. Nos réussites dans le cadre du projet associatif 2017-2020

## Porter une politique sportive ambitieuse

- ✓ Maintenir une **offre de haut niveau** avec une professionnalisation de l'encadrement
- ✓ Diversifier les activités du club : activités estivales, ouverture d'une section de kayak-polo, prochainement SUP
- ✓ Privilégier davantage les actions tournées vers **le sport adapté** et les Etablissements d'accueil
- ✓ Porter un projet olympique avec **Manon Hostens pour Tokyo 2021 et Paris 2024**
- ✓ Développer la discipline olympique **de la course en ligne** à Périgueux
- ✓ Développer la pratique du **kayak-polo** sur le Bassin du Port
- ✓ Proposer une offre en ligne d'entraînement physique distanciel plusieurs fois par semaine

## Moderniser et dynamiser le club

- ✓ Pratiquer une gouvernance plus partagée avec une nouvelle organisation en interne, un travail en réseau et la prise en compte du numérique
- ✓ Conserver des **finances saines** avec une trésorerie permettant 6 mensualités d'avance et un budget annuel multiplié par 2,5
- ✓ Garantir une gestion encore plus rigoureuse des ressources humaines et favoriser **la formation continue** des cadres, des jeunes adhérents et des bénévoles
- ✓ Veiller au maintien d'un **caractère festif et ludique** sur les événements organisés pour les adhérents et l'ensemble des bénévoles et des familles (fête du club, journées à la mer ou en station d'hiver, repas barbecue, célébration de Noël, projection de films au cinéma)
- ✓ **Moderniser la structure de la Base Nautique**, créer un terrain de jeu de Kayak Polo, construire un embarcadère, dédier un site secondaire touristique et rénover le Bassin de Slalom.

## Renforcer le positionnement local du club

- ✓ **Multiplication par 5 du nombre d'adhérents et par 4 des recettes financières liées au tourisme**
- ✓ Améliorer les partenariats avec les établissements scolaires de l'agglomération
- ✓ Poursuivre la rénovation de la base nautique de concert avec les collectivités locales
- ✓ Améliorer nos conditions d'accueil des adhérents, des bénévoles et des touristes
- ✓ **Moderniser la charte graphique et les supports de communication du club (site, réseaux sociaux, Facebook, Instagram, YouTube)**

# Diagnostic de notre association

## FACTEURS POSITIFS

### ORIGINE INTERNE

#### FORCES

- Classements et titres nationaux et internationaux valorisants
- Situation géographique du club (centre-ville, Voie Verte...)
- Ecole de Pagaie jeune et adulte dynamique
- Diversification des activités (tourisme, sport adapté, polo...)
- Motivation des bénévoles et flexibilité des salariés
- Travail en réseau avec déploiement d'outils numériques
- Réseau relationnel avec élus et entreprises
- Situation financière saine vis-à-vis des partenaires

## FACTEURS NÉGATIFS

#### FAIBLESSES

- Budget encore insuffisant à notre niveau en Nationale 1
- Base nautique pas totalement aux normes d'accessibilité
- Poids des équipements nécessaires (véhicules, bateaux...)
- Moyens et budget de communication limités
- Distribution de l'activité loisir en dehors de la saison estivale
- Difficulté à pérenniser les partenariats (sponsors et mécènes)
- Complexité de la navigation en période hivernale

### ORIGINE EXTERNE

#### OPPORTUNITES

- Multiplication des dispositifs scolaires
- Activités touristiques à encore développer avec les collectivités
- Projet fédérateur portée sur la rivière et ses berges
- Politique d'aide au sport avec la nouvelle municipalité
- Engouement pour les Jeux Olympiques à venir en 2024
- Multiplication des actions citoyennes (sociales, écologiques...)
- Intégration de nos élus dans des instances décisionnelles
- La pratique de sports de pleine nature suite au confinement

#### MENACES

- Baisse significative du mécénat (impact de la crise en 2020)
- Réduction des dotations des collectivités
- Forte concurrence avec le club de Marsac-sur-l'Isle
- Multiplication des barrières réglementaires
- Fuite d'adhérents potentiels par une pratique loisir hors club
- Baisse de l'activité physique et sportive chez les jeunes
- Diminution des pratiques de compétition au profit du loisir
- Recul perceptible de l'engagement bénévole

## 1. RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU CLUB

### Disposer d'équipements d'accueil plus adaptés et plus visibles

- **Finaliser la mise aux normes d'accessibilité PMR et de sécurité de la Base nautique** (dossier ANS et Ville de Périgueux)
- Finaliser la pose d'un revêtement de sol dans la salle de musculation
- Participer au projet de végétalisation et de fleurissement de Périgueux, en verdissant la façade avant du moulin
- Repeindre les façades extérieures et améliorer l'éclairage extérieur du moulin pour le rendre vivant la nuit
- Mettre en place un affichage dynamique sur la façade, avec Péri-média (en respectant le RLP de la loi ENE)
- Renforcer la signalétique urbaine et le fléchage de la structure depuis le centre-ville, la Voie Verte et la Place du 8 Mai 1945
- Placer une sculpture emblématique sur le rond-point Capitaine Thomas Gauvin (caserne des pompiers)
- Rénover le bassin de Cachepur avec le SMBI, la Mairie, le Grand Périgueux, le CD24, Epidor, avec le soutien d'aides fédérales via le PSF

### Continuer de participer à l'animation culturelle et sportive de la Ville

- Installer un panneau Ville d'Art et d'Histoire pour le Moulin de Sainte-Claire
- **Créer un club house « Maison de l'Isle » en partenariat avec l'ACAP et la Municipalité**
- Être porteur de projets au niveau des berges et des quais de l'Isle : Péri'Plage, Fête du Sport, Parc Naturel Urbain et Fluvial
- Développer le pagaie-fit et des activités touristiques/sportives hivernales
- Ouvrir davantage la pratique loisir du canoë-kayak aux adultes, en individuel ou en équipage

### Améliorer les performances sportives du club

- **Porter un projet de développement de la course en ligne, augmenter le recrutement via la pratique scolaire**
- **Accompagner davantage les athlètes espoirs** et améliorer le niveau de la section de kayak-polo
- Porter une action de **formation continue et de formation complémentaire à nos cadres techniques**
- Être en mesure d'organiser des compétitions inter-régionales (kayak-polo, CEL) voire nationales (Sport Adapté)
- **Accompagner Manon HOSTENS aux Jeux Olympiques de Paris puis de Los Angeles**



## 2. S'INSCRIRE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

### Mettre l'écologie et l'environnement au cœur de nos préoccupations

- Multiplier les actions de nettoyage de la rivière pour améliorer la qualité de l'eau et préserver les berges
- Demander l'installation d'appuis vélos supplémentaires devant le moulin
- Demander à la Ville **l'accélération de la maîtrise de l'énergie au club** : installation de panneaux photovoltaïques, éclairage LED, récupération des eaux de pluie ou des eaux grises
- Modifier la Charte Qualité du club en ce sens et s'assurer de son application

### Développer plus de projets solidaires à destination des Périgourdins

- Réitérer les actions « **Sport Santé et Bien-Être** » types « Défi Vogalonga » (personnes en situation de handicap, personnes âgées) et accompagner le **retour au sport de personnes atteintes de maladies chroniques** (diabète, cancer, problèmes cardiaques) via PEPS 24
- Porter des actions « **Sport Insertion** » en direction **des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville et des publics isolés** (Habitants du quartier « Les Mondoux », jeunes défavorisés, demandeurs d'asile)
- Développer nos actions de « **Sport Adapté** » en direction des établissements d'accueil de Périgueux et Bergerac
- Multiplier les actions scolaires et périscolaires d'initiation
- Envisager la **création de classes à horaires aménagés canoë-kayak** (Collèges et Lycées proches)

## 3. S'APPUYER SUR UN RÉSEAU ASSOCIATIF PLUS FORT

### Tisser des relations avec de nouveaux partenaires

- Multiplier les contacts / les actions pour **inciter entreprises locales et particuliers à devenir sponsors ou mécènes**
- Proposer du « **Sport en Entreprise** » et participer à un challenge national d'entreprise à Vaires-sur-Marne
- Développer le « mécénat en nature » : s'équiper davantage grâce aux dons de l'enseigne Intersport
- Développer le « mécénat de compétences » pour permettre à des salariés d'entreprises issues de tous secteurs confondus de s'investir aux côtés du club et mettre à disposition leurs compétences professionnelles au service de nos projets solidaires (Fondation SNCF...)

### Dialoguer avec la nouvelle gouvernance de la Ville

- Faire entendre la voix de l'association dans les conseils de quartier et les conseils municipaux, en matière de soutien financier, de promotion du mécénat d'entreprise, de valorisation du sport de haut niveau
- Faire respecter la convention d'objectifs et de moyens signée avec la mairie en septembre 2020

### Garder un partenariat actif avec le Grand Périgueux et le Département

- **Collaborer avec le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle (SMBI) et EPIDOR au travers d'un Parc Naturel Urbain et Fluvial (PNUF)**

## CONTACT

Michel CADET

Président de Périgueux Canoë-Kayak



[www.perigueuxcanoe.org](http://www.perigueuxcanoe.org)



[perigueuxcanoe@wanadoo.fr](mailto:perigueuxcanoe@wanadoo.fr)



05.53.04.24.08



PERIGUEUX CANOE-KAYAK

